

**Déclaration liminaire du Haut Commissaire  
à la soixante-troisième session du Comité exécutif  
Palais des Nations, Genève**

**1<sup>er</sup> octobre 2012**

Monsieur le Président, Son Excellence l'Ambassadeur Cousin, Honorables Ministres, Excellences, Distingués, Délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette soixante-troisième session du Comité exécutif. Je souhaite accueillir tout particulièrement nos nouveaux membres du Comité exécutif, l'Azerbaïdjan et le Rwanda et me réjouis par avance d'un dialogue fluctueux au cours de la semaine qui s'ouvre.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Nous sommes ici parce que nous avons le souci d'autrui. Nous nous préoccupons des personnes les plus vulnérables, des personnes qui ont été déracinées et dépossédées, des personnes qui ont besoin de notre appui pour reconstruire leur vie et retrouver une vision de l'avenir.

Je me souviens d'une femme somalienne que j'ai rencontrée l'année dernière à Dolo Ado, en Ethiopie, qui avait cheminé pendant deux semaines en quête de sécurité, perdant trois de ses six enfants le long du chemin.

Je me souviens d'une adolescente en Jordanie qui avait été le témoin de l'assassinat de ses parents.

Et je me rappelle l'histoire d'un homme au nord du Mali, luttant pour subvenir aux besoins de sa famille après l'hécatombe qui avait frappé son troupeau – dont dépendait sa survie – du fait de la sécheresse sur le long chemin de l'exil.

Ils sont la raison d'être de notre engagement collectif, un engagement qui est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

De fait, cette année a été le théâtre d'une multitude de nouvelles crises de réfugiés sans précédent dans l'histoire récente du HCR. Nous sommes aujourd'hui aux prises avec quatre crises graves et simultanées.

Elles recouvrent les trois situations si puissamment reprises dans le film que vous venez de voir, au Mali, au Soudan/Soudan du Sud et en Syrie, ainsi que la toute dernière phase du conflit complexe et prolongé à l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Chacune de ces crises a engendré des mouvements à grande échelle de réfugiés et des déplacements internes importants. Elles ont mis à rude épreuve les ressources du HCR et celles de nos partenaires, comme vient de le dire si éloquemment l'Ambassadeur Cousin [Directrice exécutive du PAM].

Ces crises sont survenues alors que nous nous efforçons de gérer les implications actuelles de crises majeures en 2011, en Côte d'Ivoire, en Lybie, au Yémen et dans la Corne de l'Afrique. N'oubliez pas qu'un million de Somaliens ont toujours besoin d'assistance à Djibouti, en Ethiopie, au Kenya et au Yémen. Et nous continuons d'apporter une assistance à des millions d'Afghans, d'Erythréens, de ressortissants du Myanmar et d'autres réfugiés pris dans des situations prolongées.

Pourquoi cette prolifération de crises essentiellement imprévues ?

Elles s'enracinent pour une part dans une trame complexe de facteurs globaux interconnectés – des mutations rapides aux plans démographique, climatique, social et économique, des processus de démocratisation incomplets, l'incapacité à faire face à la marginalisation et l'inégalité et la concurrence pour des ressources rares.

Mais elles résident aussi dans la capacité limitée de la communauté internationale à prévenir et résoudre le conflit en temps opportun.

Lorsque je me suis lancé en politique au Portugal, nous vivions dans un monde bipolaire. Alors que j'étais en poste dans mon pays, le monde unipolaire avait atteint son apogée. Il n'y a jamais eu de véritable système de gouvernance mondiale, et moins encore démocratique, mais les rapports de force étaient clairs.

Aujourd'hui le monde n'est plus ni bipolaire ni unipolaire, mais il revêt plutôt une structure multipolaire. Nous n'avons toujours pas de systèmes de gouvernance mondiale effectifs mais les rapports de force sont devenus flous.

En conséquence, les conflits éclatent où on les attend le moins. L'imprévisibilité est devenue la norme. La violence se déchaîne, souvent dans les circonstances les plus chaotiques, apportant la dévastation et déchirant les sociétés.

Et en l'absence d'un consensus international fort et effectif, visant leur prévention et leur résolution précoce, de nouvelles crises se multiplient et les situations chroniques perdurent. Les conséquences humanitaires en sont de plus en plus dramatiques.

\*\*\*\*\*

Permettez-moi de développer ce que cela signifie pour le HCR, ses partenaires et les pays hôtes qui accueillent ceux qui fuient.

Déjà en 2011, alors que la crise se développait, plus de 800 000 personnes traversaient la frontière en quête de refuge – en moyenne plus de 2000 par jour. Cet exode a été le plus important de toute la décennie écoulée.

Et à ce jour, plus de 700 000 personnes ont fui en 2012 la République démocratique du Congo, le Mali, le Soudan et la Syrie.

Les aspects les plus bouleversants de cette situation transparaissent dans la vie des hommes, des femmes et des enfants contraints de fuir ou piégés par le conflit et incapables d'y échapper.

Mais cette situation a des conséquences de grande ampleur pour les communautés d'accueil. Pour les pays hôtes, l'arrivée massive de réfugiés a un impact social et économique important, outre les implications sur la sécurité d'un conflit dans le voisinage.

Dans toutes les principales crises de réfugiés en 2011 et 2012, les Etats ont maintenu leurs frontières ouvertes et respecté le principe du non refoulement. Ils ont également fourni un havre sûr et autorisé les réfugiés à séjourner sur leur territoire. Il s'agit là d'une preuve manifeste et tangible de l'engagement pris par ces Etats à la protection des réfugiés.

La communauté internationale devrait reconnaître cet effort et l'appuyer résolument. Nous avons besoin d'un réel partage de la charge et d'une solidarité effective pour faire pendant à la générosité des Etats hôtes.

C'est une condition sine qua non à la recherche de solutions durables pour les réfugiés et à la fourniture d'un appui aux communautés qui les accueillent.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Cette succession de crises a sollicité de façon radicale la capacité du HCR à s'acquitter de son mandat dans un environnement de plus en plus exigeant.

Outre son concours à l'assistance et à la protection des déplacés internes dans les quatre pays concernés, le HCR conduit la réponse internationale à la problématique des réfugiés dans onze pays voisins.

A l'intérieur des pays touchés, des centaines de personnes n'ont pas accès aux vivres, aux soins médicaux et à la couverture des besoins essentiels et sont exposés à des risques de protection aigus. De nombreux civils ont perdu la vie. La capacité des institutions humanitaires à atteindre les populations les plus touchées est gravement entravée, ce qui accroît le nombre de personnes contraintes de fuir, soit à l'intérieur soit à l'extérieur des frontières.

Nous opérons dans des environnements de plus en plus dangereux et risqués. Les conflits deviennent plus complexes, impliquant des acteurs et des moteurs multiples. Le maintien de l'indépendance de l'action humanitaire des agendas politiques et sécuritaires est plus impérieux mais aussi, malheureusement, plus difficile que jamais.

Ici je voudrais rendre hommage au travail extraordinaire du personnel du HCR et de nos partenaires dans le monde. Depuis la dernière session du Comité exécutif, la tragédie a encore frappé, et le HCR a perdu cinq de ses fonctionnaires en Afghanistan, en RDC et en Syrie.

J'aimerais exprimer ma profonde solidarité avec leur famille et reconnaître leur contribution très précieuse à la protection des personnes dont nous avons la charge.

Qu'ils s'affairent la nuit entière à accueillir les familles affamées, blessées et effrayées fuyant un conflit de l'autre côté de la frontière, qu'ils attendent sur une jetée ou sur une plage les survivants d'une traversée périlleuse en mer, ou qu'ils s'exposent à des risques importants dans des théâtres d'opérations dangereux, les fonctionnaires du HCR et de nos partenaires sont les vivants symboles de notre engagement humanitaire.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Tout ceci a lieu dans le contexte d'une crise économique mondiale où les budgets sont de plus en plus resserrés. Nous sommes infiniment reconnaissants à nos donateurs qui ont fait la preuve de leur engagement sans réserve et sans faille à l'appui de nos opérations.

Fort heureusement, nous avons terminé l'exercice financier de 2011 dans une situation financière très saine. Nous avons dépensé 2,18 milliards l'année dernière, soit 96 pour cent du niveau d'opérations que j'avais fixé en consultations avec notre Comité budgétaire. Le report en 2012 a été quasiment égal à celui que nous avons au début de l'année, preuve irréfutable de notre stabilité financière.

Grace à la générosité de nos donateurs, nous prévoyons pour 2012 un niveau de contributions volontaires semblable à celui de 2011. Le problème, c'est que les besoins sur le terrain, particulièrement pour les situations d'urgence, se sont beaucoup accrus.

Pendant plusieurs années, jusqu'à la fin de 2010, les crises humanitaires les plus importantes étaient dues à des catastrophes naturelles comme le tremblement de terre en Haïti et les inondations au Pakistan, ou les crises de déplacement interne de grande ampleur causées par le conflit comme à Sri Lanka, en République démocratique du Congo et au Pakistan.

En 2011 et en 2012, les crises les plus graves ont concerné les réfugiés ou, du moins, ont compté une composante importante relative aux réfugiés. Nos ressources humaines et financières ont ainsi été très sollicitées dans la mesure où nous avons dû assumer totalement nos responsabilités en tant que coordinateurs mondiaux de la réponse en matière de réfugiés et, dans certains cas désespérés, en tant que dernier recours conformément à notre mandat.

En conséquence, nous sommes à un tournant où les demandes qui nous sont faites sont plus importantes alors que les moyens mis à notre disposition pour y répondre ne sont pas plus importants que l'année dernière. Nos opérations en Afrique, notamment, sont gravement sous-financées.

Je ne vous en donnerais qu'un exemple : au Tchad, où nous avons plus de 260 000 réfugiés en provenance du Darfour et environ 60 à 70 000 réfugiés en provenance de République centrafricaine ; jusqu'à tout récemment, le Tchad était l'une de nos opérations les mieux financées, et le budget approuvé par le Comité exécutif en 2012 fondé sur les besoins s'est établi à 77 millions de dollars E.-U.. Le Comité budgétaire a autorisé notre Bureau du Tchad à engager des dépenses à concurrence de

95 millions de dollars E.-U.. Mais les fonds reçus pour cette opération ne s'élèvent qu'à 44 millions de dollars E.-U. – 177 millions de dollars requis pour couvrir les besoins, 95 millions de dollars de dépenses autorisées et 44 millions de fonds affectés pour le Tchad.

Nous savons, même en nous fondant sur une estimation prudente des besoins jusqu'à la fin de l'année, que les dépenses totales en 2012 seront largement supérieures à celles de l'année passée. Nous n'avons aujourd'hui aucune marge de manœuvre pour faire face à des besoins imprévus. Dans l'environnement opérationnel imprévisible d'aujourd'hui, c'est une source de vive préoccupation.

En pleine crise économique, je suis conscient des pressions qui s'exercent sur les budgets humanitaires. Toutefois les coupures pratiquées sur l'assistance humanitaire se révéleront plus généreuses à long terme. J'en appelle donc à l'ensemble de nos donateurs – tant traditionnels que non traditionnels – pour qu'ils renforcent leur appui à ce moment critique où nos capacités financières atteignent les limites.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Outre l'appel aux donateurs, je me suis fixé comme priorité de réaliser des économies supplémentaire au Siège et, si possible, dans le cadre de nos opérations régulières pour nous assurer que nous utilisions de la façon la plus responsable et efficace possible les ressources qui nous sont confiées.

A cet égard, nous avons pris les mesures suivantes.

Tout d'abord, nous avons réussi cette année à dégager 60 millions d'économie qui ont été redéployés vers de nouvelles situations d'urgence.

Ce faisant, nous avons fait en sorte de veiller à ce que les accords avec nos partenaires d'exécution ne soient pas rompus, et que les activités de protection et d'assistance de survie élémentaire ne soient pas affectées.

Nous avons entrepris un examen scrupuleux des plans d'achat, les limitant aux missions critiques. Le réapprovisionnement des stocks est strictement contrôlé. Tout gain de change sur le terrain est prélevé pour être reporté sur les opérations d'urgence. Les voyages et la formation ont subis des coupures.

Nous avons pris des mesures pour veiller à ce que les dépenses de personnel soient rationalisées et que la couverture géographique et fonctionnelle soit alignée sur les priorités de l'organisation. Dans ce contexte nous avons décidé d'opérer une réduction limitée des effectifs en 2013.

Cela signifie que certains fonctionnaires, titulaires de contrats temporaires ou de durée déterminée, pourraient voir leur contrat non renouvelé et, pour la première fois, grâce à l'adoption de mesures spéciales en vue d'une réduction de la dotation en administrateurs internationaux, certains titulaires de contrats de durée indéterminée non affectés pourraient également être touchés, comme ce fut le cas par le passé, lors de la délocalisation à Budapest, par exemple.

Ces mesures sont génératrices d'angoisse pour le personnel et leur famille susceptibles d'être touchés. Je m'engage à veiller à ce que ce processus soit géré de manière équitable, afin de répondre aux préoccupations et aux besoins du personnel et m'engage à faire tout mon possible pour trouver des solutions et alléger l'impact sur les personnes touchées.

Mais je crois qu'à un moment où les dépenses publiques font l'objet de coupures sévères dans de nombreux pays et où les besoins humanitaires sont en expansion, nous avons l'impérieuse obligation de garantir l'utilisation des ressources disponibles aussi judicieuse que possible pour le bénéfice direct des personnes dont nous avons la charge.

Deuxièmement, nous continuons à faire bon usage de la flexibilité que nous offrent les fonds non affectés, particulièrement pour lancer la réponse à de nouvelles situations d'urgence et pour financer les crises oubliées. Les fonds non affectés continuent de jouer un rôle critique dans notre capacité à couvrir les besoins actuels et nouveaux.

Mais désormais, ces fonds sont épuisés. Même les ouvertures de crédit destinées à parer aux pertes de changes éventuels ont déjà été allouées pour les activités de survie. En 2011, 13 pour cent seulement des fonds non affectés ont été dépensés au Siège. Je puis donc vous donner l'assurance que tous les fonds non affectés supplémentaires seront dirigés sur les opérations de terrain, où ils sont le plus nécessaires.

Troisièmement, nous avons renforcé les mesures pour atteindre les donateurs non traditionnels, y compris dans le secteur privé. Les donateurs privés ont fourni 111 millions de dollars E.-U. au HCR en 2011, soit une augmentation de 53 pour cent par rapport à 2010.

Notre partenariat avec le secteur privé couvre également la coopération technique et l'aide à l'innovation, y compris moyennant une équipe dévouée travaillant directement sous l'égide du Haut Commissaire adjoint.

\*\*\*\*\*

Excellences,

J'ai déjà fait référence à la contribution importante apportée par les pays hôtes aux opérations contemporaines en faveur des réfugiés.

Un afflux majeur de réfugiés a un impact économique substantiel, entraînant la distraction de ressources humaines et financières. Il a des conséquences sociales complexes. Et il pèse lourdement sur l'infrastructure et l'écologie locales.

Il peut également lancer des défis complexes en matière de sécurité, particulièrement eu égard au maintien du caractère civil et humanitaire de l'asile.

Dans les situations où une solution précoce n'est pas trouvée, et où la présence des réfugiés se prolonge, cet impact revêt encore davantage de complexité au fil du temps.

Globalement, les populations réfugiées importantes sont le résultat de crises chroniques, souvent longues de plusieurs décennies. Les pays hôtes, dans les situations de réfugiés prolongées ont des contributions importantes à long terme, complexes et multidimensionnelles et donc moins visibles que d'autres formes d'assistance.

Je m'engage à trouver le moyen de mieux faire reconnaître ces contributions et suis encouragé par les travaux du Comité directeur des membres du Comité exécutif qui s'est employé à élaborer un cadre afin de mieux comprendre et mieux appréhender ces contributions.

Je suis conscient des coûts que représentent les systèmes d'asile et les programmes d'intégration dans le monde industrialisé mais je crois encore que nous devons renforcer le partage international de la charge et la solidarité pour appuyer les efforts des pays d'accueil de réfugiés, moyennant un appui financier et politique et des programmes de réinstallations revigorés.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Je suis extrêmement heureux que Madame Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, ait pu nous rejoindre aujourd'hui en tant qu'oratrice invitée. Comme vous l'avez vu, elle consacre à ses fonctions une énergie immense et un extrême dévouement. Son engagement est la meilleure garantie que nous puissions avoir pour les personnes dont nous avons la charge. Dans leur appui aux populations réfugiées, les fonctionnaires du PAM n'ont jamais faillis. C'est une contribution précieuse qui ne saurait être surestimée. Merci encore Madame l'Ambassadeur.

Nous avons le privilège d'avoir noué avec le PAM une relation de travail longue et riche. Nous conduisons actuellement des opérations conjointes dans environ 37 pays, au bénéfice de 9,7 millions de réfugiés, de rapatriés et de déplacés internes.

Dans les lieux isolés, souvent les plus dangereux, lorsque vous voyez le HCR à l'œuvre, le PAM est à ses côtés.

Le partenariat est la pierre angulaire de l'œuvre du HCR. Ces dernières années, la capacité et l'architecture du système humanitaire ont beaucoup évolué.

Nous restons fermement liés par les responsabilités que nous avons assumées au titre du processus de réforme humanitaire et avons contribué activement à l'élaboration de l'Agenda transformateur, sous l'égide du Coordinateur de secours d'urgence.

Mais le paysage humanitaire changeant comporte également des implications importantes sur la manière dont le HCR peut le mieux s'acquitter de ses responsabilités statutaires dans les situations de réfugiés.

Nous continuerons de rechercher des synergies entre les mécanismes de coordination pour les réfugiés sous l'égide du HCR ainsi que des dispositifs plus larges de coordination humanitaire, y compris aux termes de l'approche modulaire. Les récents exemples de la Syrie et du Mali révèlent que cette entreprise peut être couronnée de succès.

De concert avec nos partenaires, nous appliquons désormais un modèle flexible dans les opérations de réfugiés leur permettant de jouer un rôle plus actif dans la planification, la coordination et l'exécution. Nos liens de coopération, plus étroits avec l'UNICEF et l'OIM, se proposent d'atteindre cet objectif. Un dialogue structuré sur les dimensions stratégiques de notre lien avec les ONG est également bien avancé.

Les crises de réfugiés se produisent fréquemment dans le contexte de crises humanitaires plus larges touchant tout un éventail de personnes, y compris les déplacés internes, les rapatriés et d'autres personnes pouvant être aussi vulnérables et avoir des besoins similaires.

Nous ne pouvons gérer les opérations en faveur des réfugiés indépendamment de cet environnement plus large et devons assurer une réponse cohérente et impartiale aux besoins tenant compte en même temps du statut juridique spécifique ainsi que des caractéristiques des réfugiés et de leur besoin de formes de protection et d'appui.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Nous arrivons au bout de trois années de réforme visant à renforcer notre capacité de réponse d'urgence.

Le concept de responsabilité conjointe dans les situations d'urgence est désormais admis. Nos fichiers, tant internes qu'externes, ont été renforcés. La préparation et la réponse se sont ancrées en tant que responsabilités fondamentales dans tous les secteurs de l'Organisation.

Un fichier de hauts fonctionnaires est opérationnel, pour le déploiement immédiat dans des crises majeures.

Les ONG et les partenaires gouvernementaux continuent de jouer un rôle direct et critique. Le personnel mobilisé par le biais de dispositifs standby avec les partenaires extérieurs constitue presque la moitié de nos déploiements d'urgence.

Nous continuons par ailleurs de renforcer nos partenariats nationaux, reconnaissant que l'architecture humanitaire existante ne stimule pas suffisamment l'engagement national et local. Nous élaborons à l'heure actuelle un nouveau projet visant à renforcer la capacité de réponse d'urgence de onze ONG nationales pouvant être déployées sur place ou ailleurs dans la région.

Le renforcement des capacités des ONG nationales est un instrument clé de la réponse humanitaire mais aussi une contribution importante à l'affermissement de la société civile dans leur propre pays.

Nous reconnaissons également la nécessité de resserrer nos partenariats avec les Etats, particulièrement au début des crises majeures, où les capacités du système humanitaire frôlent le point de rupture et où nous sommes les témoins de niveaux inacceptables de souffrance et de mortalité. C'est alors que nous sommes fréquemment confrontés à des défis logistiques et autres particulièrement préoccupants, nécessitant l'ingénierie et la technologie que seuls les gouvernements peuvent offrir.



Parallèlement aux mesures que je viens de décrire, nous avons considérablement renforcé et professionnalisé notre service d'approvisionnement, y compris notre capacité en matière de pont aérien. Au cours des dix-huit derniers mois, dans 92 pour cent des ponts aériens organisés par le HCR, les livraisons sont intervenues dans les 72 heures suivant la demande.

Conformément aux recommandations des vérificateurs des comptes, nous améliorons également notre réponse et la gestion des risques, et peaufinons nos procédures d'achat et d'établissement de contrats.

Je me suis déjà référé au défi impressionnant que nous sommes appelés à relever dans des régions où les risques sont permanents. Nous continuons d'investir lourdement pour permettre à notre personnel d'opérer dans la sécurité.

Cela inclut un matériel et un équipement de protection et une formation complémentaire de notre personnel de sécurité sur le terrain pour les doter de capacités analytiques acérées afin de protéger les communautés et les collègues sur le terrain.

Nous continuons de mettre particulièrement l'accent sur la formation afin de renforcer une culture de sécurité dans l'ensemble de l'Organisation.

Mais le meilleur moyen d'assurer la sécurité du personnel est de développer des relations saines avec les communautés, de cultiver l'acceptation moyennant l'adhésion aux principes humanitaires d'impartialité, d'indépendance et de neutralité.

Pour la première fois en 60 ans, nous disposons aujourd'hui d'un manuel nous permettant de faire face aux menaces concernant la sécurité des personnes prises en charge. Ce manuel est désormais distribué afin d'aider le personnel du HCR chargé de la protection et de la sécurité à appuyer les gouvernements hôtes pour créer un environnement sûr à l'intention des personnes dont nous avons la charge.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Alors que les nouvelles crises humanitaires se multiplient, les crises chroniques persistent, accompagnées de leurs conséquences humaines tragiques.

Elles ont engendré des populations réfugiées mondiales telles que les Afghans, les Somaliens et les Erythréens.

Nous sommes tous conscients que la mise en œuvre de solutions durables passe par la résolution politique du conflit et de l'instabilité et que cela va bien au-delà de notre mandat.

Mais je crois fermement que nous avons un rôle à jouer pour ouvrir des perspectives aux solutions, dès le début d'une situation d'urgence, jusqu'à ce qu'un processus de paix commence à s'installer.

Nous pouvons tout d'abord contribuer à la prévention de l'escalade des crises, moyennant le plaidoyer, soulignant ses conséquences humanitaires et empruntant des approches intégrant le conflit dans nos propres opérations.

Deuxièmement, nous pouvons toujours trouver le moyen de favoriser d'emblée le respect de la dignité humaine ainsi que l'autosuffisance. Dans les situations d'urgence actuelles, lorsqu'il convient, nous nous sommes efforcés de faciliter l'accès aux services existant ainsi qu'aux autres options d'installation au lieu de retomber par défaut sur les approches traditionnelles basées sur l'aménagement de camps. Des exemples, comme la nouvelle politique « hors du camp » pour les réfugiés érythréens d'Ethiopie, devraient nous permettre de favoriser l'autonomie.

A Dolo Ado, en Ethiopie, une année après l'afflux massif de réfugiés somaliens, le HCR avait déjà établi un projet conjoint unique avec la fondation IKEA, visant à renforcer l'autonomie des réfugiés moyennant tout un éventail d'interventions au plan de l'éducation, des moyens d'existence, des activités environnementales et de l'appui à la communauté locale.

Des investissements précoces sont nécessaires pour aider les réfugiés à conserver et renforcer leur capital économique et social ainsi que les aptitudes dont ils ont besoin pour construire leur avenir. A défaut, ce sera la porte ouverte à la désillusion et au désespoir.

Dans de nombreuses opérations, nous mettons désormais en œuvre des mécanismes d'appui fondés sur l'utilisation d'espèces et de bordereaux permettant aux réfugiés et aux déplacés internes de définir et couvrir leurs propres besoins prioritaires. Nous avons travaillé en étroite coopération avec le PAM sur ce projet, comme l'a si éloquemment expliqué l'Ambassadeur Cousin.

Nous continuons également de chercher les moyens de veiller à ce que le déplacement soit rigoureusement inscrit sur l'Agenda du développement, y compris moyennant l'Initiative de solutions intérimaires. Cette Initiative est actuellement expérimentée, de concert avec le PNUD, en réponse aux situations de réfugiés prolongées et de déplacement interne à l'est du Soudan et en Colombie. Nous espérons ajouter le Népal en tant que pays pilote, sous réserve de l'approbation finale du gouvernement concernant ce programme conjoint.

Nous travaillons également en étroite coopération avec le PNUD, l'OCHA et d'autres partenaires pour appliquer la décision récente prise par le Comité de la politique générale du Secrétaire général concernant les solutions durables.

Troisièmement, nous sommes prêts à exploiter les chances qui nous seront offertes, particulièrement concernant le rapatriement librement consenti. La plupart de ceux qui ont fui la Côte d'Ivoire l'année dernière sont déjà rentrés chez eux. Au Myanmar, j'espère que l'amélioration de la situation ouvrira la voie à la solution de la problématique de centaines de milliers de réfugiés en Thaïlande et dans d'autres pays de la région.

J'espère vivement que, l'année prochaine, une solution se fera jour pour les Somaliens, nous permettant d'exploiter un potentiel inédit lors des deux dernières décennies.

Malheureusement, les tensions que nous expérimentons au niveau des ressources entravent notre capacité à exploiter tout ce potentiel pour aider les réfugiés à rentrer chez eux. En conséquence, des dizaines de milliers de réfugiés du Libéria, de l'Angola et de la RDC risquent de rester en exil.

Quatrièmement, nous pouvons continuer d'examiner des approches complémentaires au trois solutions durables et traditionnelles, telles que les dispositifs de gestion des migrations temporaires, des solutions de rechange au séjour légal, et d'autres initiatives en matière de mobilité, pourvu qu'un filet de sécurité en matière de protection soit maintenu. La décision récente du Gouvernement de la République islamique d'Iran, visant à régulariser le statut des Afghans sans papiers, constitue une ouverture à examiner.

Cinquièmement, nous pouvons, ensemble, renforcer notre engagement collectif à accomplir des progrès vers des solutions dans les situations de déplacement prolongées y compris, le cas échéant, moyennant l'invocation opportune de la clause de cessation.

A cet égard, nous continuons de mettre en œuvre des stratégies globales en vertu desquelles des solutions sont appliquées en tandem, plutôt que successivement.

Un grand pas en avant a été franchi dans la recherche de solutions aux personnes déplacées à l'ouest des Balkans, moyennant l'achèvement d'un plan régional visant à résoudre le déplacement engendré par le conflit de 1991 à 1995.

La nouvelle stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, mise au point par les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan et par le HCR, a été entérinée lors d'une conférence internationale en mai dernier, et symbolise un effort résolu vers la recherche de solutions à ce long et douloureux problème. La stratégie fournit également un cadre multilatéral pour l'engagement d'acteurs du développement afin de résoudre les problèmes liés au retour et à la réintégration durable ainsi qu'à l'appui aux communautés hôtes.

Nous sommes extrêmement reconnaissants aux 26 Etats, conduits par les Etats-Unis d'Amérique, l'Australie et le Canada et un nombre croissant de pays d'Europe et d'Amérique latine qui continuent d'accepter des réfugiés aux fins de réinstallation. Presque 80 000 réfugiés ont été admis l'année dernière, dont 61 600 moyennant l'assistance du HCR.

Les trois centres de transit d'urgence en Roumanie, aux Philippines et en Slovaquie continuent de jouer un rôle clé dans les évacuations urgentes et dans la facilitation de l'accès aux réfugiés par les pays de réinstallation.

Mais il convient de ne pas oublier que la sauvegarde de l'espace d'asile pour les réfugiés, créant les conditions de l'autosuffisance et permettant la mise en œuvre de solutions, requiert la solidarité internationale sans réserve des communautés hôtes. Bon nombre d'entre-elles se sont illustrées par leur générosité, ouvrant leur porte et leur cœur et partageant leurs maigres ressources avec ceux qui arrivaient en quête de refuge.

Le progrès vers les solutions s'enracine comme toujours dans la résolution collective et la solidarité internationale. Je reste inflexible dans mon engagement à rechercher des solutions durables au déplacement et en appelle à tous les membres du Comité exécutif pour qu'ils renforcent leur appui au programme et aux initiatives que je viens de décrire.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Lors de la réunion au niveau ministériel de l'année dernière, 92 Etats ont pris des engagements concernant les réfugiés demandeurs d'asile, y compris sur la protection des femmes et des enfants et sur la recherche de solutions durables. Ce fut un tournant dans le renforcement du régime international de protection.

A cette occasion, 22 Etats ont pris des engagements, eu égard au déplacement interne - y compris 10 pays africains - concernant la ratification de la Convention de Kampala ou son intégration dans la législation et les politiques nationales.

Au cours de cette réunion, la Norvège et la Suisse, avec l'appui de trois autres pays, se sont déclarés prêts à conduire un débat mondial actuel et fondamental pour examiner les moyens de combler les vides de protection découlant du déplacement transfrontalier lié aux catastrophes brutales, y compris celles qui sont déclenchées ou aggravées par le changement climatique. L'Initiative Nansen sera lancée lors d'un évènement en marge de cette session demain.

Nous sommes également les témoins d'inquiétudes sans précédent concernant la situation de millions d'apatrides dans le monde. C'est ainsi que 61 Etats ont pris des engagements, y compris l'adhésion à l'une ou aux deux Conventions relatives à l'apatridie, ont réformé leur législation et amélioré leur système d'état civil. La semaine dernière, l'Union européenne a pris un engagement supplémentaire devant les Nations Unies selon lequel l'ensemble de ses Etats Membres seraient parties à la Convention de 1954.

Depuis la réunion au niveau ministériel, sept pays ont adhéré à l'une de ces Conventions ou aux deux et ont adopté des procédures de détermination de l'apatridie. Ce processus prend actuellement de l'ampleur.

Il nous faut œuvrer avec détermination pour trouver une solution à la situation de millions de personnes dans le monde, apatrides depuis des générations, situation lourde de conséquence au plan des droits humains. Ces situations d'apatridie prolongée ne sont pas un problème dont la solution peut être différée. Les solutions s'imposent dès aujourd'hui. J'en appelle à tous les Etats pour qu'ils prennent l'engagement résolu de mettre fin à l'apatridie au cours de la décennie qui vient.

Outre cette réunion au niveau ministériel, nous avons eu l'immense plaisir de co-organiser une Conférence ministérielle internationale sur les réfugiés dans le monde musulman, de concert avec l'Organisation de coopération islamique et le Gouvernement de la République du Turkménistan. Cette réunion a eu lieu à Achgabat en mai dernier.

En décembre prochain, notre Dialogue sur la protection aura pour thème « la foi et la protection », faisant fond des valeurs communes partagées par toutes nos traditions religieuses et mettant en exergue le rôle précieux joué par les communautés confessionnelles dans des soins prodigués aux personnes dont nous avons la charge.

Ici je voudrais faire référence au concept cardinal de la protection temporaire. Les Etats s'y réfèrent depuis quelques années et le HCR reconnaît également que les dispositifs en matière de protection temporaire peuvent constituer un outil important pour la protection internationale, comme l'a récemment démontré la Turquie face à la crise syrienne.

Le défi consiste à insérer cet outil dans le cadre plus large de la protection internationale conféré par la Convention de 1951 et fondé sur la responsabilité de partage de la charge. Nous aimerions lancer un processus de consultations en la matière avec les Etats dans certaines régions au cours de la période à venir, pour mieux comprendre la pratique de la protection temporaire et sa place dans le relèvement des défis contemporains du déplacement transfrontalier.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Nous n'avons cessé de faire des progrès dans le renforcement des capacités de protection du HCR. Depuis 2005, le nombre de postes de protection dans le monde a enregistré une augmentation de 70 pour cent.

Le personnel chargé de la protection représente aujourd'hui 26 pour cent de nos effectifs, contre 19 pour cent il y a 7 ans. Nous venons également de publier des vacances de postes pour renforcer encore notre action dans des domaines clés tels que la violence sexuelle et sexiste, la détermination du statut de réfugiés et l'apatridie.

Je suis particulièrement heureux des progrès que nous avons accomplis cette année concernant un certain nombre de priorités majeures en matière de protection.

Nous appuyons actuellement la mise en œuvre de notre stratégie actualisée sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexiste moyennant tout un éventail de mesures ciblées.

Elles incluent le financement additionnel de projets spéciaux dans quinze opérations clés, mettant tout particulièrement l'accent sur la fourniture d'un environnement sûr, l'accès à l'énergie domestique, la protection des groupes encourant un risque particulier, y compris les enfants, et l'engagement des hommes et des garçons.

J'ai également de grandes attentes concernant le renforcement de notre coopération avec ONU Femmes, qui permettra d'améliorer notre capacité de protection des femmes et des filles.

Le lancement d'une nouvelle stratégie d'éducation pour 2012-2013 constitue un autre pas en avant. Cette stratégie a été élaborée en étroite consultation avec nos partenaires, et elle est désormais mise en œuvre dans 13 pays prioritaires.

L'importance de l'éducation a été amplement démontrée dans le contexte d'une situation d'urgence actuelle. En tant que droit fondamental en soi, l'éducation a également un rôle de protection plus large chez l'enfant. Elle contribue à stabiliser les communautés qui ont traversé des épreuves et des bouleversements majeurs. L'éducation ouvre la voie aux solutions durables, en éduquant les pacificateurs éventuels de demain.

Ici je voudrais saluer l'œuvre de Hawa Aden Mohamed, la lauréate de la Distinction Nansen pour les réfugiés de cette année, avec les femmes et les filles au nord-est de la Somalie et vous inviter à mieux connaître son histoire pleine d'inspiration lors de la cérémonie de ce soir pour la remise de cette Distinction Nansen.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que nous avons élaboré, avec nos partenaires, un nouveau cadre pour la protection des enfants. Nous nous employons aujourd'hui à renforcer nos capacités dans ce domaine, particulièrement en temps de crise. Concernant l'éducation et la protection des enfants, nous nous engageons à travailler en étroite coopération avec l'UNICEF et nos partenaires parmi les ONG, ainsi qu'avec les autorités nationales en matière d'éducation et de protection infantile.

Le HCR prend actuellement un certain nombre de mesures pour mettre en œuvre la nouvelle politique relative aux réfugiés urbains adoptée il y a trois ans. Cela a comporté tout un éventail de défis, particulièrement dans le contexte où les réfugiés vivent aux côtés d'autres personnes touchées par la pauvreté urbaine. L'expérience a révélé l'importance d'un appui technique et d'un plaidoyer pour promouvoir l'intégration de l'assistance aux réfugiés dans les programmes existants aux plans central et local au lieu de créer des structures parallèles.

Nous continuons de nous employer à nous ménager un accès plus sûr et à acquérir davantage de connaissances sur les populations urbaines, ainsi qu'à élaborer des méthodes de communications plus efficaces grâce aux nouvelles technologies. Un certain nombre de crises récentes ont eu un impact important sur la sécurité et le bien-être des réfugiés en milieu urbain. A Damas, nous nous efforçons actuellement d'accéder aux réfugiés irakiens touchés par l'insécurité et l'effondrement des services de base, moyennant des permanences téléphoniques et les services de proximité.

Des détails complémentaires sur la mise en œuvre de la politique concernant les réfugiés urbains seront fournis lors de l'évènement en marge qui aura lieu demain pendant la pause-déjeuner.

Nous venons également de publier de nouvelles lignes directrices sur la détention, reflétant l'état actuel du droit international, mettant tout particulièrement l'accent sur des solutions de rechange à la détention et affirmant clairement que la détention de demandeurs d'asile devrait en principe être évitée. Leur détention devrait toujours constituer l'exception plutôt que la règle.

Nous restons pleinement acquis au principe des responsabilités accrues qui nous incombent concernant la protection des populations déplacées à l'intérieur du territoire et entendons rester un partenaire fiable et prévisible dans le cadre de l'approche modulaire.

En 2012, nous mobilisons un volume accru de fonds non affectés pour les opérations en faveur des déplacés internes, bien que nous fassions l'objet de pressions considérables du fait du nombre croissant de crises de réfugiés. Notre engagement à l'égard des déplacés internes n'en apparaît que plus patent.

Excellences,

Les défis auxquels nous sommes confrontés cette année ont mis en lumière la valeur de notre investissement soutenu dans les réformes institutionnelles, visant à garantir l'acheminement plus efficace des ressources vers les personnes dont nous avons la charge.

Au fil des ans, cette démarche a impliqué un programme rigoureux de décentralisation et de délocalisation, plus récemment moyennant l'établissement d'un nouveau Service de technologie de l'information et des communications à Amman.

Je continue de croire au principe selon lequel une Organisation performante a besoin d'une capacité de gouvernance centrale solide, mais une capacité de gouvernance centrale solide n'est pas synonyme de lourdeur bureaucratique. Nous avons réduit les coûts ainsi que notre Siège de Genève en allégeant les processus bureaucratiques et en transférant les fonctions et responsabilités mieux assumées ailleurs. Cela nous a permis de cibler l'action du Siège sur l'orientation stratégique, l'obligation redditionnelle et le contrôle.

Je reste fidèle à mon engagement d'améliorer la performance de l'Organisation, son efficacité et la meilleure exécution des programmes, et de placer l'obligation redditionnelle au cœur de notre relation avec les personnes que nous prenons en charge, avec les Etats et avec nos partenaires.

En réponse aux faiblesses identifiées dans le rapport des vérificateurs des comptes de 2010, nous nous employons activement à l'amélioration de notre capacité en matière de gestion financière et de contrôle des programmes.

Au début de cette année, nous avons adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) pour l'enregistrement et le rapport des transactions financières.

Nous nous engageons à inscrire dans l'Organisation une culture de responsabilité personnelle et d'obligation redditionnelle, y compris moyennant la mise en œuvre de notre cadre global de gestion et d'obligation redditionnelle.

Nous adoptons un système de gestion des risques d'entreprise pour garantir une approche plus analytique et cohérente en matière de gestion des risques dans l'ensemble de l'Organisation. Le plan de mise en œuvre s'étend jusqu'en 2014.

Grace à l'initiative de simplification, en consultation avec les Représentants et sous l'égide du Haut Commissaire adjoint, nous œuvrons à la rationalisation de nos méthodologies de planification et de rapport, d'affectation et d'autres processus.

Nous nous efforçons de rendre *Focus*, notre logiciel de gestion basé sur les résultats, plus convivial pour les collègues du terrain. L'obstacle a été difficile à franchir mais l'entreprise est sur les rails. Nous avons aujourd'hui lancé une plateforme pilote *Global Focus* accessible aux membres du Comité exécutif.

Un Comité indépendant de conformité et d'obligation redditionnelle vient d'être mis sur pieds.

Je m'engage à veiller à ce que le HCR soit une Organisation responsable et performante, reposant sur des fondations solides et capable de s'adapter aux mutations rapides du monde. Il reste encore beaucoup à faire mais nous sommes déterminés à nous atteler à la tâche.

\*\*\*\*\*

Excellences,

Les sollicitations des nouvelles situations d'urgence de réfugiés ne détourneront pas notre attention de l'entreprise à long terme visant à renforcer le régime international de protection. Nous devons rester perspicaces.

Nous ne pouvons abandonner les personnes plongées dans le désespoir car leur sort a disparu du radar des médias, car les priorités politiques se sont déplacées, ou, tout simplement, car il semble trop difficile de faire autrement.

Naturellement, nous savons tous qu'il n'y a pas de solutions humanitaires à une crise de déplacement. La solution est toujours politique. Mais l'absence actuelle de capacité collective à engendrer des solutions politiques viables signifie que l'action humanitaire est plus nécessaire que jamais.

Notre réponse comporte toutefois des déficiences. L'intérêt politique est inconstant et le niveau de financement variable. Et si la réponse collective du système international, et notamment des pays hôtes, a été louable eu égard aux crises de réfugiés, le tableau est moins riant concernant les déplacés internes ou ceux qui sont piégés ou n'ont aucun moyen de fuir.

C'est ici, dans les pays où la violence se déchaîne encore, que les défis sont les plus imposants.

L'accès humanitaire peut être restreint pour des raisons de sécurité, partiellement du fait de la nature aveugle de la violence, et, dans certaines régions, du fait que les aspirations politiques qui sous-tendent le conflit se mêlent aux activités de mouvements radicaux financés par l'étranger ou criminels.

Certaines parties au conflit peuvent également essayer de bloquer l'accès humanitaire pour que leurs activités restent sans témoin.

Nous devons néanmoins continuer à nous engager avec tous les acteurs concernés pour dispenser protection et assistance aux personnes qui en ont besoin, conformément au droit international humanitaire.

Nous devons par ailleurs rejeter les tentatives de lier le langage de l'action humanitaire aux agendas politiques et d'hypothéquer la neutralité, l'indépendance et l'impartialité propres à l'œuvre humanitaire.



Nous vivons une époque dangereuse dans un monde imprévisible. Chaque jour davantage de personnes sont contraintes de fuir en quête de refuge.

J'exhorte tous les membres du Comité exécutif à renouveler leur engagement collectif, à soulager leur sort et celui de tous ceux qui sont arrachés à leur foyer et à leur communauté, alors que les crises d'aujourd'hui et de demain continueront de faire rage.

Merci de votre attention.

\*\*\*\*\*